

Le Vilain Petit Canard

«Ensemble, pour être plus forts !»



Le Journal Trimestriel de la section CGT Finances publiques 95 - mars 2026



MAJ DES LOCAUX

Envers et contre tous
p. 2

VACANCES ASF

Revenez plus tard...ou
jamais p. 3

VOLS DE PRIMES

Scandale sur le dos des
collègues p. 3

8 MARS

On continue p. 4

DDFiP 95

Les news p. 4

POUVOIR D'ACHAT

La direction n'entend
rien p. 4



Mise à Jour Automatique des Locaux d'habitation : L'obstination au détriment de tout le monde

Après le raz de marée de protestations des collègues, des contribuables et des élus suscité par l'annonce mi novembre de la mise à jour automatique des éléments de confort, on aurait pu se dire que le projet allait finir dans la benne des fausses bonnes idées de la DGFIP, déjà bien pleine.

Au-delà de la profonde injustice de la méthode, la vague de questions qu'a engendrée cette simple annonce dans les SDIF montre à quel point les craintes de la CGT Finances publiques étaient justifiées quant au surplus de travail qu'allait générer cette mise à jour.

Pourtant la Direction générale persiste et signe, elle tente juste de diviser pour transformer le raz de marée national en vagues locales en passant la réforme au niveau des communes ou des EPCI. Mais les conséquences dans les services seront potentiellement les mêmes.

La note du 27 février 2026 précise que **l'opération devra être conduite après les élections municipales** (on cherche toujours à diminuer la vague et à être sûr que les maires seront dans de bonnes dispositions pour la mettre en œuvre, forts de leur élection récente), à la demande des maires (transfert de responsabilité) et avec un courrier formalisé demandant cette prise en charge (pour faire « ceinture et bretelles » sur le transfert de responsabilité).

Sur le fond par contre pas de changement, la mesure reste toujours aussi injuste pour les contribuables : pas de possibilités de choisir les éléments de confort qui feront l'objet de la mise à jour, ni les catégories concernées, toujours de 1 à 6 (l'égalité c'est que, des maisons les plus prestigieuses au HLM, tout le monde a les éléments de confort comme le chauffage central). En plus de remettre nos géomètres sur le terrain, certains hauts fonctionnaires et politiques devraient y mettre les pieds pour voir comment vivent certains de nos contribuables...

Nous y apprenons aussi que cette **mise à jour doit être prioritaire** parce que cela correspondrait à une attente forte depuis plusieurs années. Vu le temps passé à devoir l'expliquer et les réactions de rejet suscitées, cette « attente forte » ne vient sûrement pas des agents, ni des contribuables, ni des municipalités ... Pour autant les directions doivent inciter les communes à le faire et le faire passer en priorité devant d'autres mises à jour de locaux comme les changements de catégories après travaux par vérification sélective des locaux, qui sont de vraies mesures équitables, mais que l'on ne peut plus faire faute de personnels.

Cerise sur le gâteau, on y apprend que prendre le temps de bien travailler (par exemple en envoyant des demandes de mise à jour et, soyons fous, des demandes papiers) serait trop chronophage. **Oui le travail bien fait et juste fiscalement demande parfois du temps.** Mais contrairement à ce que l'on est en droit d'attendre d'elle, la DGFIP fait le choix d'une imposition aveugle.

Sur les moyens de recours des contribuables concernés et la façon dont ils seront traités par les services, peu d'informations sont fournies hormis l'envoi d'un mail... ah non, pardon, l'envoi d'un courrier dématérialisé. Ce mail laisse la possibilité au contribuable de faire un recours, avec l'efficacité toute relative que nous connaissons des mails et autres messages dématérialisés.

Vous l'aurez compris, pour la CGT Finances publiques, ce n'est ni la bonne mesure, ni la bonne méthode !

Avec les agent·es, nous ne voulons pas de mauvais palliatifs au manque de personnels, nous voulons des recrutements à hauteur des besoins des services pour permettre d'exécuter les missions, et dans de bonnes conditions de travail.

La CGT Finances Publiques souhaite une réforme en profondeur de la taxe foncière, pour plus de justice fiscale et avec les moyens nécessaires pour la mettre en œuvre.

La CGT Finances Publiques revendique des services de proximités, dotés des personnels et des outils nécessaires à la bonne réalisation de la mission, dont l'accueil des contribuables, plutôt que de tout miser obstinément sur le tout numérique.

Retrouver toutes nos infos sur notre site: 95.cgtfinanzepubliques.fr

Vacances ASF : Le parcours du combattant pour les agents

La CGT Finances Publiques a dénoncé lors du CDAS les conditions déplorables d'accès aux colonies de vacances ASF. Entre un site internet saturé obligeant les parents à patienter des heures sans garantie de réservation et la fin du système de ramassage départemental, l'organisation est devenue un calvaire logistique. Financièrement, le constat est amer : les tarifs explosent sans communication préalable alors que les séjours s'empresment de rétrécir, supprimant notamment les formats de 18 jours. À cela s'ajoute l'aberration d'une réduction familiale conditionnée à une durée de séjour identique, excluant de fait de nombreuses fratries. Dans un contexte de gel du point d'indice et d'inflation persistante, ces hausses privent de nombreux collègues du seul moyen d'offrir des vacances à leurs enfants. **La CGT déplore la baisse des moyens alloués à l'action sociale.**



ACF "garantie" : la DGFIP impose une double peine inacceptable

Des milliers d'agent·es de la DGFIP sont aujourd'hui visés par une récupération d'indus sur l'ACF dite « garantie », mise en place en 2014.

☞ Des sommes pouvant atteindre plusieurs milliers d'euros sont réclamées.

☞ Et dans le même temps, cette prime est supprimée, entraînant une baisse immédiate de rémunération.

En 2014, l'administration s'était engagée à garantir le niveau de rémunération des agent·es.

Mieux : elle avait clairement indiqué que cette garantie ne devait pas être réduite avec les avancements d'échelon. Aujourd'hui, elle prétend l'inverse.

C'est une réécriture inacceptable des règles... dix ans après.

C'est une double peine pour les agent·es.

Les collègues subissent :

- le remboursement d'indus dont ils ne sont pas responsables,
- la perte durable d'une partie de leur salaire.

C'est une attaque directe contre leur pouvoir d'achat. Pendant plus de dix ans, la DGFIP a appliqué elle-même ces règles. **Aujourd'hui, elle demande aux agent·es de payer ses propres erreurs. C'est inacceptable.**

La CGT Finances Publiques le réaffirme : les personnels ne se laisseront pas faire.

Des recours juridiques seront engagés pour contester ces décisions injustes.

Mais au-delà, des actions collectives seront nécessaires pour faire reculer l'administration.

La CGT Finances Publiques exige :

- l'arrêt immédiat des récupérations d'indus,
- le maintien de l'ACF garantie,
- le respect des engagements pris en 2014.

Les collègues n'ont pas à payer pour les fautes de gestion de leur administration.



Mobilisation historique pour les droits des femmes : la CGT exige des actes

Le week-end du 8 mars a été marqué par un succès massif avec plus de 200 000 manifestant·es dans toute la France, dont 130 000 à Paris. Malgré cette force collective, la CGT dénonce un gouvernement qui cède au patronat en enterrant les promesses de lois contre les violences sexistes et en vidant de sa substance la directive européenne sur la transparence salariale. Face à l'urgence, le syndicat revendique la revalorisation immédiate des métiers féminisés, la fin des temps partiels imposés et l'abrogation de la réforme des retraites qui pénalise durement les travailleuses. À l'approche d'échéances électorales majeures, la CGT alerte également sur le danger de l'extrême droite et réaffirme sa solidarité internationale avec les femmes victimes de conflits. Le message est clair : l'ouverture immédiate de négociations nationales pour une réelle égalité est une nécessité absolue.

Télétravail : ce n'est plus l'essence de la flexibilité

Face à l'explosion des prix du carburant liée aux tensions internationales, nous avons interpellé la DDFiP 95 sur les difficultés très concrètes rencontrées par de nombreux agent·es pour se rendre au travail. Pour beaucoup de collègues contraint·es d'utiliser leur véhicule personnel, la facture devient de plus en plus lourde et pèse directement sur un pouvoir d'achat déjà fortement dégradé.

Dans ce contexte, la CGT a formulé une demande simple et immédiatement applicable : permettre aux agent·es qui le souhaitent de bénéficier du nombre maximal de jours de télétravail prévu par la réglementation. Une mesure de bon sens qui permettrait de limiter l'impact de la hausse du carburant tout en améliorant les conditions de vie des collègues.

La réponse de la direction départementale ? Attendre.

Dans son courrier, la directrice explique que la situation est « suivie au niveau national » et qu'elle n'envisage pas, à ce stade, de modifier les règles d'organisation du télétravail dans le Val-d'Oise.

Autrement dit : circulez, il n'y a rien à voir.

La direction se félicite au passage du niveau déjà « significatif » de télétravail dans le département et renvoie les éventuelles difficultés vers un traitement au cas par cas par les chefs de service. Une réponse qui individualise les problèmes et évite soigneusement toute décision collective.

Quant aux collègues qui n'ont pas d'alternative à la voiture pour venir travailler, ils apprécieront également la suggestion de privilégier... les transports en commun.

Pour la CGT Finances Publiques 95, cette réponse est clairement insuffisante. Lorsque les prix flambent et que les agent·es voient leur budget transport exploser, il ne s'agit pas de renvoyer chacun à une discussion individuelle avec sa hiérarchie. Parce que les discours sur la « qualité de vie au travail » ne suffisent pas quand il s'agit de payer son plein pour venir travailler.

Et bien sûr, nous ne perdons pas de vue que face à la spéculation sur l'énergie, il faut encadrer les prix et augmenter les salaires !



Dernières infos à la DDFiP 95 :

- La DG Amélie Verdier est venue à Argenteuil le 19 février dernier après sa venue à Cergy en 2024 et celle de son adjoint en 2025. Quoi de neuf ? L'arrêt des suppressions d'emplois ? Des augmentations de salaires ? Que nenni ! **Juste une opération de com'**
- CSAL « suppressions d'emplois » du 27/03/26 : cette année, la DG a innové en matière d'emplois : nous sommes passés d'un tableau des emplois (TAGERFIP) à un référentiel d'emplois en équivalent temps plein (ETP) qui est calculé à partir de "critères de charges, d'enjeux et d'environnement". Vous n'y comprenez rien : c'est volontaire et cela permet de faire disparaître d'un coup de baguette magique les emplois vacants ! **Pour la DDFiP 95, on passe donc de 1061 emplois en 2025 à ...997 ETP !!!! En cumul, les destructions d'emplois seront au nombre de 618 emplois depuis 2008 pour le Val d'Oise!**
- Lors de la présentation du bilan du budget 2025, la direction a sorti plein de chiffres dont 1 qui nous a interpellé·es : celui de la réparation d'un nid de poule à Montmorency qui a coûté la bagatelle de 9009 € ! **A défaut de combler les trous dans les effectifs, la direction aura au moins comblé la chaussée...**